



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que le 6 mai 2019, la Ville de Québec a présenté son rapport financier 2018.

Attendu que le bilan de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 est notamment marqué par des surplus de 41,7 M\$.

Attendu que dans les cinq dernières années, c'est 136,2 M\$ de surplus qui ont été engendrés par la Ville.

Attendu que les contribuables de la Ville de Québec, incluant les commerçants, ont dû jongler par le passé avec d'appréciables augmentations de leur compte de taxes.

Attendu qu' à ce sujet, de nombreux commerçants ont dénoncé les hausses de taxes commerciales abusives décrétées depuis 2008.

Attendu que plusieurs d'entre eux ont vu leur compte de taxes doubler en 10 ans.

Attendu qu' en décembre 2018, les citoyens de Québec ont été pénalisés par le retrait de projets porteurs dans les arrondissements, lors de la présentation du programme triennal d'immobilisations 2019–2020–2021.

En conséquence, il est proposé que la Ville de Québec s'engage, d'ici la séance du conseil du 21 mai 2019, à redistribuer aux contribuables de Québec le surplus de 41,7 M\$ engendré par la Ville dans le cadre de son exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2018, par le biais d'un gel de taxes résidentielles et commerciales en 2020 et par la réalisation des projets d'arrondissement retirés du programme triennal d'immobilisations 2019-2020 -2021.

Jean-François Gosselin
Chef de l'opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf